

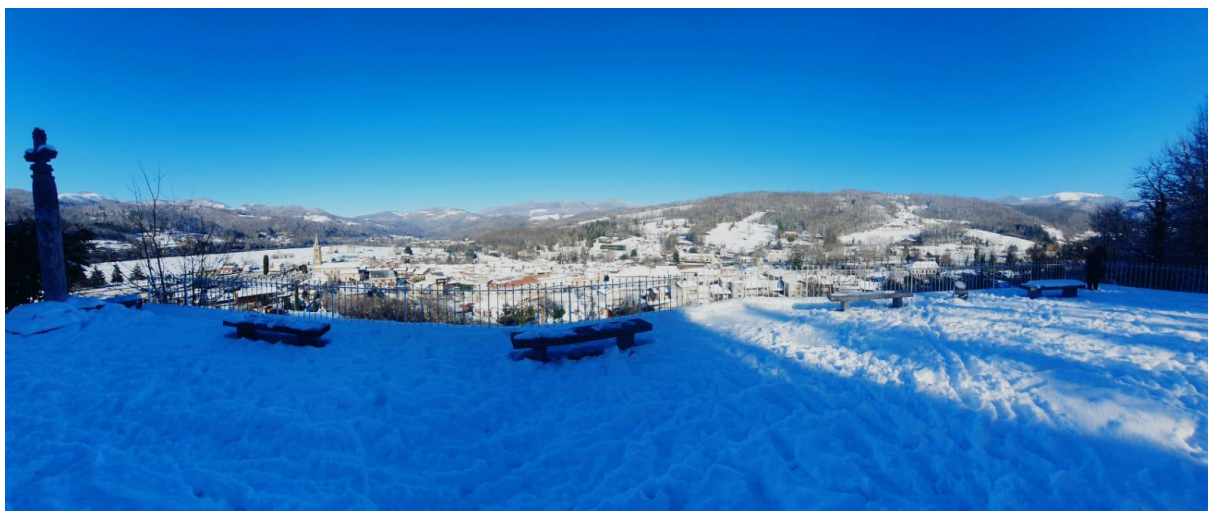


Les Infos Oustaises

Janvier 2021

*Une équipe municipale
à votre service*

Belle et heureuse année 2021



Rien n'est solitaire, tout est solidaire.

*L'homme est solidaire avec la planète, la planète avec le soleil, le soleil
est solidaire avec l'étoile, l'étoile est solidaire avec la nébuleuse, la
nébuleuse, groupe stellaire, est solidaire avec l'infini.*

Victor Hugo



Edito du Maire

Chères Oustois, Chers Oustois,

L'année 2020...on se souviendra longtemps de cette épreuve pour tous.

Les conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid, à Oust comme sur l'ensemble de la planète, ont bouleversé nos vies, nos organisations, modifié nos habitudes.

L'année 2020, une année qui nous a éprouvés, nous a empêchés, même dans notre liberté la plus fondamentale, celle d'aller et venir...

Nous entendons souvent, dans nos discussions, « il faut oublier et effacer cette année ».

Cette année 2020 n'est pas à effacer, ni à oublier, elle est à prendre en compte pour évaluer et faire évoluer nos pratiques.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même n'oublieront pas cette année 2020, où vous nous avez renouvelé votre confiance, nous vous en remercions.

C'est dans une situation inédite que l'équipe municipale a pris ses fonctions, et a été plongée dans l'urgence dès le début de la mandature.

Que l'ensemble des membres soit remercié pour leur disponibilité, leur engagement, leur présence assidue aux séances du conseil municipal pour débattre et prendre les meilleures décisions pour notre commune.

Nous nous sommes adaptés pour maintenir le mieux possible le lien social dont nous avons tous besoin.

Malgré les contraintes, nous avons veillé à maintenir le plus possible le service public, et je tiens à remercier les agents municipaux pour leur travail au quotidien, leur engagement et leur adaptation.

Malgré l'impossibilité de nous regrouper, comme à l'habitude, nous avons collectivement fait en sorte que soient maintenus des moments d'échanges dans notre village.

L'année 2020 a permis de mettre en lumière la solidarité qui anime les Oustois, et qui nous rend plus forts, ensemble.

J'associe à ces réussites mes adjoints, les membres du conseil municipal, et tous ceux qui ont permis de les mener à bien.

Une pensée particulière envers « nos jeunes », qui connaissent une période bien étrange, et à qui nous avons tant demandé...

Le souhait le plus ardent que nous puissions formuler pour cette nouvelle année et celui d'une année ouverte sur l'espoir de meilleurs présages.

Plus que jamais, continuons à renforcer nos valeurs de solidarité, LE LIEN, ce fil conducteur qui fera que nous nous retrouverons aux beaux jours, dans les rues de notre village, sur nos places, pour danser, rire et chanter !!!

Au nom du Conseil Municipal, à toutes et à tous, une très belle année 2021.

Le Maire

Jacques Servat

➤ Les commissions municipales

Ce sont des commissions de travail, qui peuvent soumettre des avis et propositions au conseil municipal, qui seul est compétent pour acter ces propositions par délibération.

Les commissions de travail du conseil municipal d'Oust sont les suivantes : (le référent de la commission apparaît en gras)

Vie associative :

Marie-Dominique ANDREU, Katia FAUP, Séverine LELEU, Caroline BOTELHO

Environnement et cadre de vie :

Anthony BRILLOT, Katia FAUP, Richard FARAMOND, Nejma BEUSTE, Marie-Dominique ANDREU, Jean-Claude ESCASSUT

Agriculture/Pastoralisme :

Koris DARROU, Julien PUJOL, Xavier DENAT

Développement économique :

Richard DE MERITENS, Jean-Claude ESCASSUT, Séverine LELEU, Xavier DENAT, Nejma BEUSTE

Ecole et périscolaire/ enfance, jeunesse et culture :

Katia FAUP, Séverine LELEU, Caroline BOTELHO, Nejma BEUSTE, Richard FARAMOND

Travaux, urbanisme et bâtiments, parkings :

Richard FARAMOND, Richard DE MERITENS, Jean-Claude ESCASSUT, Christian DELBOSC

Communication :

Nejma BEUSTE, Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Anthony BRILLOT, Koris DARROU, Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC

Patrimoine :

Richard DE MERITENS

Commission appel d'offres : Caroline BOTELHO, Julien PUJOL, Xavier DENAT, Richard DE MERITENS, Nejma BEUSTE, Richard FARAMOND.

Vous avez une thématique à aborder, des suggestions, n'hésitez pas à en faire part au référent de chaque commission !

Par ailleurs, les représentants de la commune au sein des différents syndicats sont les suivants :

- **Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège (SDE 09)** : Jacques SERVAT, Julien PUJOL
- **Parc Naturel Régional** : Jean-Claude ESCASSUT, Nejma BEUSTE
- **Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SMDEA)** : Richard DE MERITENS

➤ **Le personnel communal :**

Services administratifs :

Marie-Hélène Sentenac, secrétaire de mairie.

Marion Duran, adjoint administratif territorial

Abderahmane Bougara, agent d'accueil chargé de l'agence Postale Communale et de la mise à jour du site internet de la commune

Services Techniques (adjoint techniques territoriaux)

Jean-Pierre Estèbe, Yann Régnier, Fedele Mickael

Ecole René Faup

Servat Christine, ATSEM

Julie Guingan, adjoint d'animation, directrice de l'ALAE

Pujol Huguette, adjoint technique territorial

Faup Annabelle, adjoint technique territorial

➤ **Mouvements du personnel en 2020**

Intégration dans la Fonction Publique Territoriale

- ✚ Marion Duran, intégrée en septembre 2020, à l'issue de 3 ans en Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi
- ✚ Jean Pierre Estèbe, intégré en juin 2020, à l'issue de 3 ans en Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi
- ✚ Yann Régnier, intégré en août 2020, en remplacement de Jérôme Koslowski, qui a quitté la collectivité par voie de mutation

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité et de la fonction publique territoriale.

➤ **Signature de la convention de mise à disposition de personnel avec le SDIS 09.**

Par le biais de cette convention, la commune s'engage à autoriser l'absence de Yann Regnier, sapeur-pompier volontaire, sur son temps de travail pour participer aux missions opérationnelles du SDIS.

Le salaire de l'agent est maintenu par la Commune pendant son temps d'absence au service du SDIS, ainsi que pendant son temps de formation (10 jours par an).

Un geste fort de la commune pour marquer son engagement et son accompagnement auprès des services du SDIS.

ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

Rappel de nos engagements 2020-2026 :

Continuité de l'action, évaluation des besoins et mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement dédié à la continuité de réfection des voiries.

Réfection, dès 2020, de la route de Miramont.

Partie basse route de Saussole, fréquemment sujette aux éboulements (proximité du ruisseau) : travaux d'écartement de la route vers le talus.



Route de Miramont

Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection des voiries communales, les travaux de voirie route de Miramont, confiés à l'entreprise Malet, ont été réalisés en septembre.

Nature des travaux : Dérasement des accotements, mise en forme et reprofilage de la chaussée, réfection en enduit tri couche.

Montant HT des travaux : 68 697.12 €

Montant TTC : 82 437.12 €

Plan de financement :

Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux Subvention d'investissement de l'État	22 049.00 €
Fond Départemental d'Action Locale Subvention du Conseil Départemental	15 000.00 €
Autofinancement Commune d'Oust	45 388.12 €

Route de Sausolle

Suite aux intempéries de 2018, des travaux d'aménagement ont été effectués sur cette route, notamment le remplacement des buses existantes et trop étroites, qui ont été remplacées par des buses de diamètre supérieur, permettant une meilleure évacuation des eaux.

Par ailleurs, suite à des échanges avec les services de la Police des Eaux, il nous a été conseillé, dans le cadre des travaux prévus, d'éloigner la voirie du ruisseau, et de l'écarter vers le talus (partie basse de la route)

Une réunion a eu lieu avec les propriétaires des parcelles pour évoquer ensemble cette possibilité.

Cette étude est actuellement en cours, nous avons reçu des avis favorables de la plupart des propriétaires.

Concernant la partie haute, le conseil municipal a acté les travaux de réfection de voirie, pour un devis de 39 978.60 € TTC.

Ces travaux seront engagés prochainement, dès que les conditions météorologiques le permettront.

Le déneigement de la voirie communale

Nous avons connu en ce début d'année des épisodes neigeux et froids. Le personnel communal est formé aux techniques de déneigement et à la conduite viabilité hivernale.

La commune est équipée de deux tracteurs, une étrave et une lame de déneigement.

Une astreinte est mise en place pour les week-ends et jours fériés.

Bien entendu, en cas de chutes de neiges abondantes, les opérations de déneigement de chaque zone du village ou hameaux ne peuvent pas avoir lieu en même temps.

Un circuit est défini, en tenant compte de l'importance de la population de chaque hameau et des contraintes des habitants.

Les personnes isolées et malades ayant des soins ou impératifs médicaux voudront bien se signaler auprès du secrétariat de mairie afin d'être déneigées en priorité.

Les agents communaux tiennent compte des conditions météorologiques pour toute intervention de salage.

Pour information, le sel routier agit dans une plage de température comprise entre +3°C et – 7°C. En dehors de cette plage de température, le sel est inefficace...

Rappelons que d'après le code civil et pour assurer la sécurité des piétons, chacun est responsable du déneigement de sa propriété, au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la praticabilité de nos routes, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, et au passage, remercions les agents techniques qui assurent ce travail !

ENTRETIEN ET ACQUISITION DE MATERIEL

Rappel de nos engagements 2020-2026

Continuité de l'action en termes d'entretien de nos équipements.

Acquisitions :

- Tracteur (remplacement nécessaire de l'existant)
- Véhicule électrique

Evaluation des besoins, en lien avec les agents des services techniques.

Le projet de remplacement du tracteur a été annulé par les membres du Conseil Municipal, une solution alternative ayant été choisie pour adapter les besoins (acquisition de masses).

➤ Acquisition véhicule électrique

La commune d'Oust est passée à l'électrique pour le renouvellement de sa flotte de véhicules !



Ce véhicule doté d'une benne est rechargeable sur une simple prise électrique à l'atelier communal, et a une autonomie de 80 km.



Plan de financement :

Montant TTC: 42 846.00 € (bonus écologique déduit)

Montant HT: 34 276.80 €

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux Subvention d'investissement de l'Etat	10 283.00 €
Région Occitanie	10 283.04 €
Conseil Départemental	1 500.00 €
Autofinancement Commune d'Oust	20 779.96 €

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Rappel de nos engagements 2020-2026

Travaux de mise aux normes et de réhabilitation centre du Valier : étude de faisabilité.

Réseau de chaleur par méthanisation bâtiment du Valier : étude de faisabilité.

Rénovation énergétique des locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Camping municipal : projet de remplacement de la chaudière gaz existante par des panneaux thermiques.

- Mise en place de réunions de consultation avec les habitants sur les différents projets.

- L'étude de faisabilité concernant la réhabilitation du centre du Valier est prévue en 2021.

➤ Travaux salle communale :

La salle communale s'est refait une beauté !

Le parquet a été poncé, les murs ont été repeints.

Merci aux agents techniques pour ce travail !



Les membres du conseil municipal ont délibéré favorablement pour une gestion directe de la salle communale, jusque-là mise à disposition à l'association du CARV.

Cette gestion directe a pris effet le 1^{er} janvier 2021.

Les ateliers mis en place et pour lesquels les intervenants ont souhaité poursuivre l'activité sont maintenus, aux mêmes jours et créneaux horaires.

Certains d'entre vous nous ont fait part de leurs idées de nouvelles activités, merci à vous pour vos retours, nous reviendrons vers vous très prochainement.

Pour tous renseignements, merci de bien adresser vos demandes par écrit à la commission associations.

La commune a fait l'acquisition d'un vidéo projecteur, avec un écran de 3/5m.

Les enfants de l'école ont testé ce nouveau matériel, lors d'une séance cinéma !



Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous proposerons de nous retrouver pour des projections de documentaires, photos....

➤ **Mise en conformité de l'installation campanaire église d'Oust**

L'entreprise Bodet, chargée de la maintenance des cloches de l'église d'Oust nous a fait part de la vétusté et la non-conformité de l'installation campanaire de l'église (installation électrique), qui représente un danger pour la sécurité des personnes.

Le devis établi pour ces travaux s'élève à 7 693.93 €.

Le conseil municipal a délibéré favorablement à l'exécution de ces travaux.

➤ Camping municipal

Délégation de service public :

Un appel à candidature a été émis concernant le renouvellement de la délégation de service public du camping municipal de la Côte.

Une seule offre a été déposée, celle de Mr Jean Pierre Hanus, retenue par le conseil municipal.

Investissement camping :

La chaudière du camping municipal a été remplacée en 2021, conformément à nos engagements vis-à-vis du gérant.

Le projet de remplacement de la chaudière à gaz par des panneaux thermiques n'a pas été retenu.

La toiture du bâtiment nécessitant une réfection, le caractère urgent du changement de chaudière avant la saison d'été nous a amené à opter pour l'acquisition d'une nouvelle chaudière à gaz.

AGRICULTURE ET PASTORALISME

Rappel de nos engagements 2020-2026

Poursuite de l'accompagnement, en lien avec les acteurs locaux (agriculteurs, groupement pastoral, chambre d'agriculture).

Poursuite du diagnostic engagé en lien avec la Fédération Pastorale en vue d'une éventuelle création d'Association Foncière Pastorale.

La commune d'Oust étant propriétaire de terres à vocation pastorale, et dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs, la commune avait délibéré favorablement fin 2019 à la signature d'une convention de pâturage avec Mr Corbeau, agriculteur à Oust, pour une durée de 5 ans (68 hectares).

Dans la continuité de cette démarche d'accompagnement, le conseil municipal a également délibéré favorablement à la signature d'une convention pluriannuelle de pâturage avec Mme Houzard Mélodie, agricultrice en cours d'installation dans la commune (parcelles 21 hectares, 87 ares, 64 centiares).

- Par ailleurs, la commune soutient le projet d'amélioration de l'abri pastoral d'Aouzout, en lien avec la Fédération Pastorale de l'Ariège.

Ce projet fera l'objet de demandes de subventions (appel à projets de la Région en 2021).

CADRE DE VIE

Rappel de nos engagements 2020-2026

Procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme : diagnostic de la situation actuelle, prise en compte des besoins exprimés par la population pendant le mandat précédent en matière d'habitat, d'activité économique et commerciale.

Diagnostic des zones nécessitant une réserve eau incendie et programmation des aménagements dans ce sens.

Programmation de la dernière tranche d'assainissement collectif (rue de la Campagne, chemin de l'Agouaou).

Construction d'une halle (projet non réalisé en 2014-2020) en raison de la priorisation des travaux nécessaires suite aux intempéries.

- Pérenniser et faciliter l'organisation des évènements actuels, en développer davantage.
- Disposer d'un site permettant l'accueil de marchés

Consultation des habitants sur ce projet.

Implication **des jeunes dans la vie sociale**, en mettant en place, dès 2020, des temps de rencontre pour évoquer **leurs besoins, leurs projets, et nos attentes !**

Mise en place d'un plan d'action pour la réalisation des **projets soutenables retenus ensemble**.

Continuité dans la démarche d'organisation de journées participatives et le soutien d'actions citoyennes.

Maintien de l'amplitude horaire d'ouverture de l'Agence Postale Communale.

Reconduction de la convention avec le SDIS 09.

Installation d'un défibrillateur cardiaque en libre accès dans le village.

Pistes cyclables et piétonnes : (démarche engagée sur le mandat précédent).

- Diagnostic des zones nécessitant une sécurisation.
- Priorisation, compte tenu des coûts, et planification des réalisations.

Travail en lien avec les communes limitrophes.

Continuité dans l'engagement de la démarche « **zéro pesticides** », recherche et développement de solutions alternatives adaptées.

➤ **Procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme**

Ce travail n'a pas pu être engagé en 2020, en raison des contraintes sanitaires.

Les déplacements sur les différents sites et les réunions publiques prévus pour engager cette démarche se tiendront, nous l'espérons, en 2021.

Certains d'entre vous nous ont fait part de leurs souhaits de modification de zonage de parcelles, qui seront bien entendu étudiés.

Par ailleurs, vous avez été nombreux en 2020 à déposer en mairie des certificats d'urbanisme d'information et opérationnels, pour disposer d'informations sur la situation d'une parcelle, sur la faisabilité d'un projet...

Preuve que la période de confinement a laissé place au temps de se consacrer aux projets !

Pour information, la commune donne un avis, puis transmet les dossiers au Service Départemental d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme.

Nous sommes encore, à ce jour, en attente des retours des services départementaux (certains déposés au printemps !).

Nous avons relancé ces services en fin d'année, les dossiers devraient être instruits en ce début d'année, patience...

➤ **Diagnostic des zones nécessitant une réserve eau incendie et programmation des aménagements dans ce sens.**

Ce point a été étudié en commission cadre de vie.

En effet, nous sommes de plus en plus confrontés à cette problématique, notamment dans le cadre des dépôts de permis de construire (toute nouvelle construction doit se situer à moins de 200 mètres d'une borne à incendie, ou à moins de 400 mètres si l'habitation est isolée).

Il a été décidé de programmer des réunions publiques dans chaque hameau concerné pour évoquer avec les habitants les possibilités d'aménagement de réserve d'eau incendie.

Ces rencontres seront prévues à compter du mois d'avril 2021, vous en serez informés à l'avance.

➤ **Programmation de la dernière tranche d'assainissement collectif (rue de la Campagne, chemin de l'Agouaou).**

Un courrier a été adressé en ce sens par Monsieur le Maire au SMDEA en septembre dernier, sollicitant un rendez-vous pour évoquer cette thématique.

Un courrier de relance a été transmis par Mr De Meritens, représentant SMDEA de la commune.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement alertés par les habitants sur les problématiques de qualité d'eau, notamment sur le hameau d'Anilac.

Nous n'avons, à ce jour, aucune réponse à notre demande de rendez-vous. Notre demande sera réitérée...

➤ **Projet d'ouverture d'une voie verte kerkabanac/Aulus Les Bains.**

A l'initiative de la commune de Soueix, des représentants des communes d'Oust, Seix, Ercé et Aulus ont participé à une rencontre pour réfléchir ensemble au projet de création d'une voie verte réservée aux piétons et aux engins non motorisés qui desserviraient nos communes.

Lors de cette réunion, tous les représentants ont exprimé leur adhésion et leur enthousiasme pour travailler sur ce projet.

Le PNR sera partie prenante et nous accompagnera dans cette démarche.

En attendant de se revoir en février, chaque commune travaille, à partir du plan cadastral, à la proposition d'un tracé.

Nous envisageons une réunion de concertation avec les Oustois qui se tiendra, si les conditions nous le permettent, au premier trimestre 2021.

Nous invitons toute personne désirant participer à la réflexion autour de ce projet de bien vouloir se signaler en mairie, en laissant ses coordonnées afin que l'on puisse revenir vers vous.

Ce beau projet aura toute sa place sur notre territoire, et viendra conforter la mise en valeur de notre patrimoine.

➤ **Construction d'une halle**

L'étude de ce projet est prévue en 2021.

➤ **Maintien de l'amplitude horaire d'ouverture de l'Agence Postale Communale.**

Votre agence postale communale vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12H.

Le lundi, l'agence est également ouverte de 14h à 16h30.

➤ Installation d'un défibrillateur cardiaque en libre accès dans le village.

Un défibrillateur cardiaque a été installé sur la façade de la mairie.

Les instructions sont données de manière vocale tout au long de l'intervention.

Toute personne, même non-médecin, et quel que soit son âge, est habilitée à l'utiliser en cas de besoin.



Les numéros à connaître en cas d'urgence :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Numéro européen : 112

➤ Hameau de la Maysouasse : création d'une aire de retournement.

Le hameau de la Maysouasse est desservi par une voie sans issue, il est pratiquement impossible de faire un demi-tour au bout de cette dernière sans avoir à pénétrer dans une propriété privée.

Les voies à impasse impliquent des dispositions particulières, elles doivent permettre le croisement ou le dépassement des véhicules, mais aussi le retournement des engins de secours.

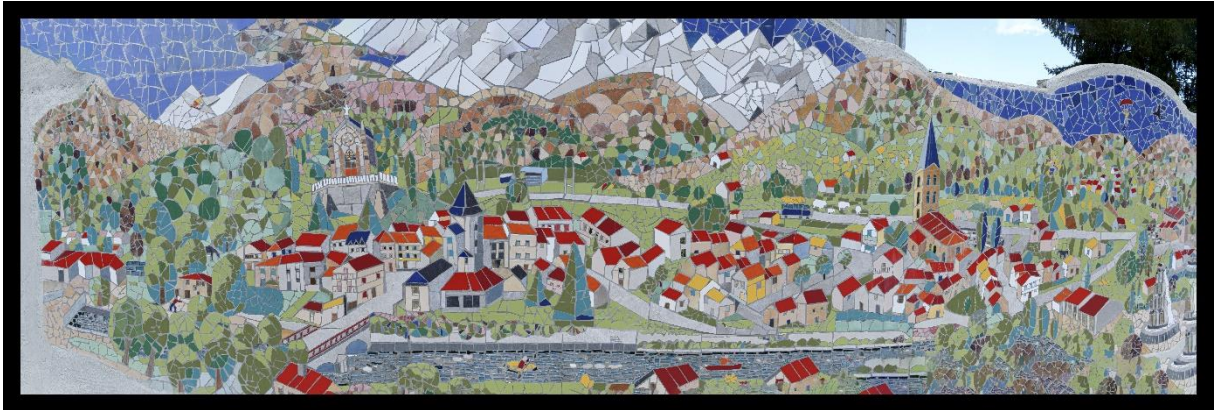
Les difficultés d'accès rencontrées par les services de secours pour se rendre sur les lieux du sinistre, lors de l'explosion due au gaz d'une maison dans le hameau en début d'année, nous ont amené à réfléchir rapidement à la mise en place d'une aire de retournement, qui pourra également accueillir une réserve d'eau incendie.

Le coût des travaux d'aménagement est estimé à 34 441.60€ soit 41 329.92€ TTC.

Le conseil municipal a délibéré favorablement à l'engagement de ces travaux.

Ce dossier a été inscrit dans le cadre des subventions 2021.

Place de la Mosaïque, place de VIE !!!!



A ces petites mains qui ont découpé, collé, créé cette belle mosaïque, encore un grand merci pour cet investissement citoyen pour l'embellissement de notre village !!!

Cet été, place de la Mosaïque....

Qu'il faisait bon flâner et se retrouver le samedi matin !

Merci à tous ceux qui ont fait que notre petit marché soit là pour nous accueillir, avec ses stands de producteurs locaux et son ambiance chaleureuse !



Nos soirées, place de la Mosaïque

Tout a commencé par Tom White Shoes !!!



Un groupe de musiciens de passage chez leurs amis, Mr et Mme Richard, ont déclaré ouvertes nos soirées musicales de cet été !

L'idée était enchantante ! nous avons tous besoin de nous retrouver...



Alors, rendez-vous pris une fois par semaine autour d'un groupe de musique, d'un verre, d'un repas partagé, dans le respect des règles sanitaires !

Le pari de notre lot de consolation des « Jeudis d'Oust » a été gagné, grâce à vous, merci !!



Les décorations de fin d'année



En cette année particulière, l'esprit et la magie de Noël étaient attendus pour réchauffer les cœurs... Dès la fin novembre, notre village a revêtu ses habits de lumière !!

Les illuminations de la commune, certes, mais aussi tous les petits coins de village, sur les hauteurs, grâce à vous, qui avez décoré vos maisons !



Les membres du conseil municipal avaient projeté d'installer des illuminations dans les hameaux.

Après contact avec le SDE09, l'alimentation en coffret électrique pour le branchement des illuminations n'a pas pu se faire cette année.

Ce projet reste bien dans nos priorités pour l'année prochaine !



Rappel de nos engagements 2020-2026

Continuité de l'accompagnement.

Aménagement du territoire : Création et aménagement zone commerciale à Roquemaurel.

Modification des limites de l'agglomération et zone à vitesse limitée mises en place lors du précédent mandat.

Accompagnement dans l'installation de deux porteurs de projet, dans le cadre de l'installation d'un atelier de ferronnerie (ancienne colonie, face au Fab Lab).

Sécurisation de la zone commerciale de Roquemaurel

La commune a fait appel au bureau d'études ATEI pour le projet de réaménagement et de sécurisation de la zone de commerces de Roquemaurel.

Une rencontre entre la commune d'Oust, les services de l'Etat et du Département sera programmée courant février pour aboutir, ensemble, à un projet cohérent et sécurisé sur cette zone, intégrant l'implantation d'un nouveau commerce de boucherie.

Locaux ancienne colonie

La commune d'Oust a été sollicitée par Messieurs Bethmont et Chaparo, porteurs de projet, pour installer un atelier de ferronnerie (partie garage au fond de l'ancienne colonie)

Des travaux d'aménagement dans ce sens ont été effectués par les agents techniques (nettoyage du local, réhabilitation plancher, étanchéité toiture...)

Un devis de travaux complémentaires (15 345.37€ TTC) a été validé en conseil municipal, et a fait l'objet de demandes de subventions en 2021.

Par ailleurs, la commune a été sollicitée par deux autres porteurs de projets (atelier de mécanique et atelier de menuiserie).

Ces deux installations ont reçu un avis favorable du conseil municipal.

Ancienne école de VIC

La commune a renouvelé le bail pour une durée d'un an supplémentaire à Mme Latino, dans le cadre de son activité de fabrication et de vente de produits lacto-fermentés.

Une pensée particulière pour tous nos commerçants, artisans, professionnels du tourisme... durement touchés par cette crise sanitaire qui les a empêché d'exercer leurs activités et qui ont dû faire preuve de capacité d'adaptation...

Pour certains, les rideaux sont encore fermés, nous espérons les retrouver très vite.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Rappel de nos engagements 2020-2026

Poursuite de l'accompagnement de l'équipe enseignante et d'animation.

Continuer à travailler sur l'attractivité de notre école, l'accueil des familles, et préserver nos classes et effectifs, pour un accompagnement scolaire de qualité.

Construction d'un préau (projet en cours, financements obtenus).

Engagement dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de promotion de l'alimentation durable.

Mise en place de commissions des menus élus /prestataire/représentant parents d'élèves/enfants.

Continuité de l'opération « un fruit à la récré » (financement sur le budget communal).

2020, une année bien particulière pour les enfants, l'équipe enseignante et éducative et d'entretien des locaux de l'école René Faup !

Enseignement en présentiel, en distanciel, protocole sanitaire...sont venus bousculer le quotidien de chacun.

Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes qui fait face à cette période contrainte depuis le mois de mars dernier, avec le souci de toujours apporter un accompagnement de qualité aux enfants.

Projet de construction d'un préau dans la cour de l'école

La commission appel d'offre s'est réunie pour l'ouverture des plis des entreprises ayant répondu à ce marché.

Cette commission s'est tenue en présence de Mme Fauré, architecte.

Etaient invités à cette réunion la directrice de l'école, la directrice de l'ALAE, un représentant des parents d'élèves.

Le choix de l'entreprise retenue sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Les travaux débiteront en suivant.

Des masques inclusifs pour voir les sourires...

Merci à Caroline Botelho pour cette initiative !



Rythmes scolaires, ce qui a changé en 2020

Par délibération du 24 mai 2020, le conseil municipal a acté le retour à la semaine des 4 jours pour les enfants de l'école René Faup.

Cette décision a été prise en prenant en compte l'avis des familles (majoritairement favorables à la suppression du temps scolaire le mercredi matin).

Depuis la rentrée de septembre 2020, les enfants ont donc école les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Quid du mercredi matin :

Suite à un premier sondage sur les besoins des parents en termes d'accueil des enfants le mercredi matin (17 enfants concernés), la commune d'Oust a sollicité la Communauté de Communes Couserans Pyrénées pour la mise en place d'un accueil dans le cadre du périscolaire (compétence intercommunale).

Cet accueil a bien été mis en place, mais la fréquentation des enfants est bien en dessous des besoins qui avaient exprimés par les familles... (au maximum 4 enfants sont présents le mercredi matin).

Pour l'heure, une réflexion est menée par les services de la Communauté de Communes pour décider du maintien de cette organisation du mercredi.

L'automne sent la pomme à l'école d'OUST !

Enfants et parents se sont mobilisés pour ramasser, nettoyer et presser les pommes afin d'en faire du jus.

501 litres ont été mis en bouteille à la Miellerie Rive Faite de Sentenac. Les bouteilles sont en vente directement à l'école au prix de 3€ le litre. Les bénéfices serviront pour les différents projets pédagogiques de l'école.

La cuvée 2020 est sans nul doute une cuvée à ne pas manquer !!!! N'hésitez pas à vous rapprocher de l'école, il reste quelques bouteilles !



Repas de fête de Noël à l'école !!!



Un grand merci à l'équipe pour l'organisation, la présentation, et à notre prestataire de repas pour le menu de fête !!



Rappel de nos engagements 2020-2026

Chapelle de Notre Dame du Pouech : traitement des trois statues du XIIIème siècle, réalisation de leurs socles de présentation (dont un adapté à la procession).

Sécurisation des statues par l'installation d'une grille ainsi que d'un système d'alarme et de vidéo protection, avec l'aide de l'association « Les amis du Pouech ».

Eglise de Vic d'Oust

Aménagement d'un espace d'accueil équipé de sanitaires, pour répondre à la hausse significative des visites, fruit du travail des bénévoles de la Fondation Vic en Couserans.

Eglise d'Oust: projet d'installation d'une école d'orgue, en lien avec l'association « Les orgues du Haut Salat »).

Cette année 2020 fut marquée par la réalisation de nombreux travaux dans le cadre de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine.

À Vic d'Oust, ce sera le retour du Tableau de cœur, « La Vierge entre Saint-Sébastien et Saint Roch » qui nous revient avec un peu de retard pour cause de Corona Virus. Le tableau a été restauré par l'atelier du Lauragais et son cadre par Sophie Nicolas, il a retrouvé sa place début Novembre, lourde opération compte tenu des dimensions et du poids des éléments. Le coût de cette rénovation est de 17 390 €/HT. Nous avons bénéficié d'aides du Département (20%), de la DRAC (40%), de la Région (20%) et comme toujours des aides de la Fondation du Patrimoine et de notre association locale, la Fondation Vic en Couserans qui participe toute l'année à la mise en valeur de l'église de Vic (participation à la restauration des trois derniers tableaux à hauteur de 5 000 €)



D'importants travaux ont été réalisés à la chapelle du Pouech. Nos trois statues en bois polychrome ont dû subir un traitement de protection contre les insectes xylophages et quelques restaurations, notamment la statue de la Vierge. Ces travaux furent menés par Christian Schmitter qui était déjà intervenu pour un problème similaire sur le Tabernacle de la Chapelle de Vic. À ces travaux de restauration, s'ajoute la commande de trois socles de présentation et d'une vitrine adaptée aux processions, permettant un transport sécurisé de notre Dame du Pouech. La facture de Monsieur Schmitter s'élève à 5 300 €/HT pour : le traitement et la construction des socles, la vitrine et le brancard de transport.

Suite à une première tentative d'intrusion dans la Chapelle, puis à une effraction, il a été jugé nécessaire de protéger les lieux, par la construction d'une grille devant les statues pour un montant de 3 328,84 €/ HT et l'implantation d'un système d'alarme et de surveillance vidéo pour 2 386 €/ HT. Les travaux furent menés par un ferronnier local, Monsieur Juan Chaparro, et par la société A.T.M. Électrique de Cescau.

Une partie des travaux (traitement, restauration, grille et alarme) fut prise en charge par la DRAC (40%), par la Région (20%) et par le Département (20%). À ces aides, il faut ajouter la participation de l'association « Les Amis de Notre Dame du Pouech », pour le financement du brancard de procession (20%) et de la protection vidéo (50%), soit 845,50 €, et celle du « Club de Mécènes Mines du Salat en Couserans », à hauteur de 1 560€, via la Fondation du Patrimoine.



Implantation de l'Orgue en l'église d'Oust.

En cette fin d'année 2020, nous finalisons le calendrier de l'implantation de l'Orgue, acheté par l'association « Des Orgues du Haut Salat » destiné à prendre place dans notre église, comme élément central d'une école d'orgue pour l'été 2021.

Le mois de janvier permettra de finaliser avec les bureaux d'études les conditions techniques de l'implantation. Le mois de mars sera consacré à des travaux de préparation à l'encrage des structures devant supporter la future tribune qui devrait être montée au mois d'avril.

L'orgue sera installé par une équipe italienne en mai et juin, il ne restera plus que quelques travaux de menuiserie avant que l'orgue ne soit opérationnel.

Le projet d'installation de sanitaires à proximité de l'Eglise de Vic d'Oust est en cours.

VIE ASSOCIATIVE

Rappel de nos engagements 2020-2026

Maintien et développement du soutien aux associations s'impliquant dans la vie locale, mise en place de contrats d'objectifs dans ce sens.

Développement et promotion d'activités pour les jeunes et pour les aînés.

Réunir régulièrement les structures associatives Oustois.

Les associations de la commune ont été invitées à nous transmettre un article pour diffusion. Celles qui n'ont pas pu nous le remettre à temps pour ce bulletin peuvent toujours le faire, il sera diffusé sur le site internet de la commune.

Le mot des associations

COMITE DES FETES D'OUST

Qui aurait pensé en début d'année, une quinzaine de jours après notre traditionnelle soirée Ousti'flette de février que nous serions obligés de prendre des distanciations aussi larges pour se réunir...Le comité des fêtes se souviendra longtemps !

Réuni à plusieurs reprises afin de prendre les meilleures décisions relatives à l'organisation de nos diverses manifestations, les bénévoles ont préféré ne pas prendre de risques quant à l'organisation de 3 jours de fête.

Le samedi 22 août 2020 nous avons pu organiser avec l'aide de la municipalité et en lien avec l'association « Oust animations » un vide-greniers animé par les danses des Tradadou et une animation musicale dans la rue. Les finances du comité n'ont ainsi pas été mises à mal et, dans ce domaine aussi, nous avons préféré être prudents pour nous permettre dès que cela nous le sera permis, de continuer à organiser de belles manifestations.

Nous avons pu soutenir financièrement nos orchestres en leur mettant en place l'activité partielle.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des commerçants et artisans qui nous ont apporté une aide financière pour l'achat des verres réutilisables afin que nous puissions nous inscrire dans une démarche éco responsable dès 2021.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et soyez en sûr, nous nous rattraperons pour préparer l'avenir avec enthousiasme.



FONDATION VIC EN COUSERANS

Malgré les conditions particulières de l'année 2020, avec notamment les deux confinements, la Fondation Vic en Couserans a reçu près de 400 personnes dans l'église de Vic pour des visites commentées.

Les visites se sont déroulées dans le respect des consignes de sécurité sanitaire (masques, solution hydro-alcoolique à disposition, nombre limité de personnes) et uniquement sur rendez-vous sauf pour les Journées du Patrimoine.

Après plus d'un an et demi d'absence le tableau « la Vierge entre Saint-Roch et Saint-Sébastien » est revenu à sa place dans le chœur de l'église de Vic après restauration de la toile et de son cadre d'origine (tableau du XVII^e siècle classé aux Monuments Historiques).

La Fondation Vic en Couserans a participé au financement de cette restauration en complément des subventions accordées à la Commune d'Oust.

D'autres projets de restauration concernant l'église de Vic, monument historique du village, pourraient être à l'ordre du jour l'année prochaine, notamment la restauration des peintures murales qui se dégradent de jour en jour.

Meilleurs vœux à tous pour 2021 et à bientôt à tous à l'église de Vic.



Tableau avant restauration

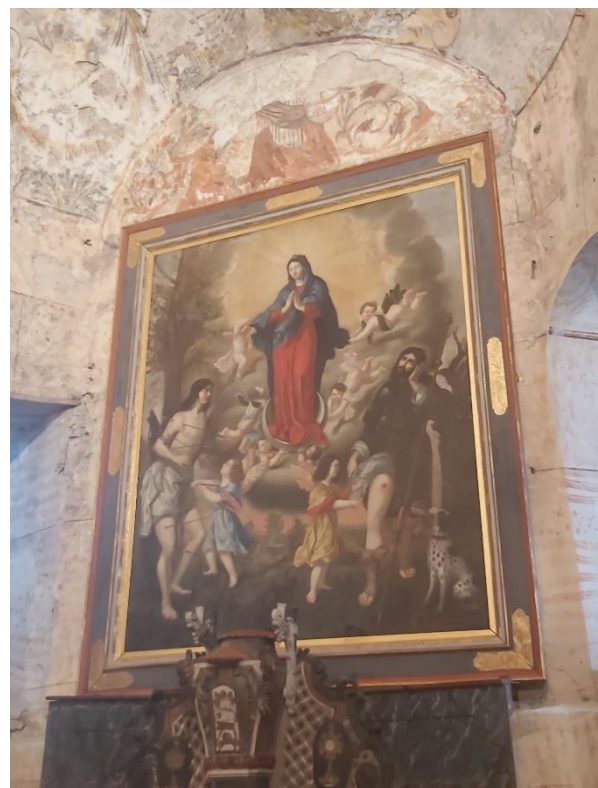


Tableau après restauration

Les Amis de Notre Dame du Pouech



Notre association « Les Amis de Notre Dame du Pouech » * a été créée le 13 Juillet 2018, à l'initiative de l'Abbé Bertrand.

Rappelons-en l'objet : **« assurer la pérennité de la Chapelle du Pouech et son rayonnement ; sauvegarder ce patrimoine en veillant à la restauration de l'édifice et à son entretien ; assurer le rayonnement de la chapelle dans le domaine spirituel et culturel ; organiser, en accord avec les autorités ecclésiastiques, affectataires et la commune d'Oust, propriétaire, toute manifestation culturelle et culturelle (visites, célébrations religieuses, concerts, expositions..) et tout spécialement, le pèlerinage annuel du 8 septembre, conformément au vœu prononcé par la commune d'Oust, le 19 octobre 1854. »**

Des visites guidées avaient commencé en 2009, grâce à Renée FAUP qui montait régulièrement sur la colline et regrettait de ne pouvoir entrer dans la Chapelle. Nos premières Journées du Patrimoine datent de cette année-là : 54 visiteurs en 2 jours. Les années suivantes, la Chapelle était ouverte chaque dimanche, pendant l'été, le 8 Septembre bien sûr et lors des Journées du Patrimoine

Depuis deux ans, notre association réalise parfaitement le but qu'elle s'est fixé : le rayonnement de ce patrimoine par la culture : expositions de peinture (C.BIROS en 2019, G.SALA en 2019 et 2020), le rayonnement spirituel : en 2020 une messe a été célébrée chaque semaine de Juin à septembre ainsi que 2 messes d'anniversaires ; 1 baptême en Mai 2019 ; 2 en Août 2020 et bien sûr la cérémonie du 8 Septembre où les pèlerins, toujours nombreux, ont pu, cette année, admirer les statuette restaurées et particulièrement celle de Notre Dame qui a été portée en Procession, protégée par un nouveau dais.

Il est important de souligner « le boom » de l'activité » de ces 2 dernières années (690 visiteurs en 2019, de Mai à Septembre) 716 en 2020 de Juin à Octobre). Les visiteurs ont respecté parfaitement les gestes « barrière ».

Toutes ces activités : culturelles et cultuelles, appréciées de tous, se sont déroulées dans un parfait respect mutuel des divers acteurs – religieux et laïcs -quant à la répartition de l'espace et du temps.

Grâce aux cotisations, aux dons, à la vente de médailles le 8 Septembre, aux offrandes (entièrement reversées à l'Association, comme l'a souhaité l'Abbé Bertrand) ** nous avons pu participer aux travaux de restauration à hauteur de 845,50€ correspondant à 50% de la vidéo surveillance et au coût du dais.

Merci à la municipalité qui a œuvré avec le Patrimoine à la restauration des 3 statuettes, et à leur mise en sécurité, malgré les difficultés dues au confinement.

Merci à tous ceux qui participent par leur travail, leur bénévolat, leurs offrandes, à l'entretien et à l'embellissement constant de la Chapelle et de son site.

M-Claude

Composition du Bureau : Présidente : M-C DURAN ; Trésorier : V.ROZES ; Secrétaire : E.TOMAS

- Siège social : Mairie d'Oust
- Cotisation annuelle : 10 €

** les produits des quêtes des messes, de la vente des bougies et des cierges sont destinés au Diocèse ; les offrandes, (dons lors des visites, offrandes du 8 Septembre -hors quête- et tronc extérieur) sont destinées à l'Association.



Les TRADADOU

TRADADOU est un groupe de musique et de danses traditionnelles composé de sept musiciens et d'une trentaine de danseurs enfants et adultes en costumes.

Notre groupe, en costumes inspirés de la pure tradition couserannaise de l'époque 1900, se produit en spectacle et anime des manifestations des communes environnantes telles que les marchés, fêtes traditionnelles, transhumances, maison de retraite, colonie de vacances, mariages... et bal trad (mensuel gratuit).

Nous proposons une série de danses traditionnelles du début du siècle d'origine ariégeoises certes mais aussi des autres provinces françaises et d'ailleurs : bourrée, valse, mazurka, scottish, valse irlandaise, sardane

A l'issue du spectacle, Tradadou entraîne le public dans la danse. C'est ainsi que chaque danseuse ou danseur va inviter un spectateur pour l'initier à quelques pas de danses faciles en cercle ou en ligne comme une bourrée, un cercle circassien, un branle du rat

Lors des prestations dans les rues, les danseurs défilent en cortège précédés des musiciens

Nous organisons également des bals traditionnels animés par nos musiciens pour l'animation musicale et par nos danseurs pour l'initiation aux danses.

Depuis le début d'année 2020, nous sommes à l'arrêt à cause du Covid 19, plus de répétitions, de bals, et de prestations.

Nous attendons tous avec impatience la fin de cette crise pour pouvoir reprendre notre activité et retrouver notre ambiance conviviale, nous sommes toujours en recherche de danseurs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre dès que cela sera possible.



FOL'Y PATCH



La commune d'Oust a le plaisir d'accueillir l'association FOL'Y PATCH dans la salle située en dessous de l'appartement du Valier.

Dès le début de la crise sanitaire, la présidente de l'association a proposé à la commune de fabriquer des masques pour les habitants.

Merci pour cette proposition, nous savons que nous pouvons compter sur vous !

Cette association d'ateliers créatifs a compté cette année quelques nouveaux adhérents. Après un début d'année très prometteur, nous avons été stoppées dans notre élan par un premier confinement qui nous a contraint à ne plus pouvoir nous retrouver afin de partager et de nous entraider pour nos réalisations certes, mais aussi d'échanger et de passer des moments de détente très appréciés par toutes.

Les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de réaliser les expositions de nos créations, ni la loterie annuelle, ni même le marché de Noël.

Les adhérentes ont cependant continué de s'adonner à leur passion à domicile ... nous sommes prêtes pour l'année 2021 qui, nous l'espérons, nous permettra de retrouver une vie associative « normale ».

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt



OUST ANIMATIONS : L'association Oust Animations vous présente ses vœux pour l'année 2021 qui, nous l'espérons, nous permettra de reprendre rapidement nos actions festives laissées en suspens durant l'année 2020. Une année que nous ne regretterons pas vraiment ...

Nous avons toutefois participé aux soirées estivales de la Place de la Mosaïque et organisé un vide greniers en partenariat avec la mairie et le comité des fêtes. Il était important dans cette drôle de vie de distanciation de partager des moments chaleureux tous ensemble.

Nous avons également réalisé l'achat de tables et chaises supplémentaires pendant cette période.

Vous l'avez compris, nous sommes prêts et vous serez aux rendez-vous des animations 2021.

Alors, prenez soin de vous et à très vite !!!

Toute l'équipe de Oust Animations

Les Amis de Roquemaurel

Le quartier de Roquemaurel maintient sa floraison en fonction des saisons.

Quelques adhérents se sont prêtés au jeu, durant l'été, de garnir les jardinières à l'entrée du hameau, par des cannas et des asters.

Avec l'arrivée de l'hiver, la municipalité nous a proposé des pensées colorées pour égayer nos espaces, gentiment plantées par notre Président aux premiers rayons de soleil de décembre. Dans ce contexte sanitaire compliqué, les repas du quartier appréciés par toutes les générations sont temporairement suspendus et nous espérons les remettre en place dès que possible permettant ainsi de faire perdurer le lien social qui nous est cher.

En attendant, certains se retrouvent autour du terrain de boules, remis en service par les riverains et entretenu régulièrement par certains adhérents que nous remercions.



Eclairage terrain de pétanque :

La commune a fait appel à un commercial de l'entreprise Malrieu qui était venu sur site pour étudier la possibilité d'installer des projecteurs solaires pour éclairer le terrain de pétanque de Roquemaurel, qui a repris vie grâce à l'entretien de l'association.

Promis, au printemps, l'éclairage de cet endroit convivial sera effectif !

L'implication du tissu associatif dans bien des domaines, bien que fragilisée cette année, trouve un écho bien particulier, surtout dans des périodes difficiles.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles.

RELATIONS ELUS/HABITANTS

Les élus assurent une permanence tous les samedis, de 9h à 12h, à la mairie.

Afin de mieux vous répondre, il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat, en précisant l'objet de votre demande de rendez-vous.

➤ Temps de parole aux habitants en début de séance de conseil municipal

Un temps d'échanges d'une demi-heure est prévu à chaque séance.

En raison des contraintes sanitaires, nous n'avons pas pu vous accueillir lors de certaines séances.

Nous espérons que la situation évoluera favorablement à la reprise de ces temps de rencontre avec les Oustois.

➤ Le site internet de la commune : commune-oust.fr

Ce site, régulièrement mis à jour, vous permet de trouver les informations relatives aux démarches administratives, urbanisme, actualités...

Par ailleurs, vous êtes nombreux à nous avoir transmis votre adresse e-mail pour recevoir nos informations.

Vous pouvez encore, si vous le souhaitez :

- Transmettre votre adresse mail au secrétariat, ou vous inscrire sur notre liste diffusion directement via notre site internet.

La page Facebook « les infos Oustaises » est également régulièrement alimentée, n'hésitez pas à la consulter !

Les temps d'échanges avec les Oustaises et Oustois sur différentes thématiques et projets n'ont pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

Espérons que 2021 puisse nous permettre de nous retrouver pour construire ensemble la vie dans notre commune.

FOCUS sur l'élagage des arbres

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situées sur leur propriété, et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillies sur le domaine public, et ce chaque année.

Un arrêté a été pris dans ce sens le 20 novembre 2020 par Monsieur le Maire.

En effet, nous avons pu constater sur le terrain que l'absence d'entretien engendre diverses problématiques, notamment concernant les lignes téléphoniques et électriques.

Une première démarche de sensibilisation auprès des habitants concernés par l'élagage des arbres perturbant les installations du réseau électrique et téléphonique a été faite à la Maysouasse.

Un travail d'élagage important a été effectué.

Nous remercions les familles SERVAT, KRZYZANOWSKI, DANTI, BOBO, DEC et CHARLES pour leur démarche.



Il reste encore beaucoup à faire !!!...

Dans certains secteurs, les fils téléphoniques sont malheureusement pris dans les branches, traînent dans les fossés....

Un courrier sera adressé aux propriétaires de parcelles longeant la route qui mène au hameau de Paloubart, secteur fréquemment concerné par des coupures d'accès téléphoniques.



Ou fréquemment et volontairement sectionnés par incivilité !



A l'auteur de ces incivilités,

Par vos actes stupides, vous privez des foyers de téléphone, de télévision, en cette période déjà bien contrainte...

En cas de problème de santé, ces mêmes personnes ne pourront pas appeler les secours, y avez-vous seulement pensé ?

Les petits gestes de fin d'année



Spécialités de la boucherie Lumineau, douceurs de la boulangerie Munoz, jus de pomme des enfants de l'école d'Oust, un peu de lecture avec deux exemplaires des « Amis du Garbet », nous avons fait le choix de produits locaux pour offrir aux personnes de plus de 75 ans un petit cadeau de fin d'année, distribué par les membres du conseil municipal.

Merci à tous pour vos cartes, vos messages en retour, que nous avons fortement appréciés.

Démarche solidaire citoyenne



Quatre amies, (Annie, Jenny, Marielle et Marie-Claire), ont décidé de faire ce qui se fait dans beaucoup de départements : solliciter la générosité de chacun pour constituer un colis à distribuer aux plus démunis.

La Commune d'Oust a été sollicitée pour être point collecte de ces colis.

Nous ne pouvions que répondre favorablement à cette démarche !

Merci à tous ceux qui ont, par leur geste, permis de donner le sourire !

Etat Civil

Conformément aux recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, les données de l'Etat Civil ne figurent pas dans ce bulletin.

Qu'il nous soit permis par ces quelques mots de nous associer aux familles qui ont traversé des moments difficiles lors d'un décès de leur proche, et de les assurer de toute notre sympathie.

Nous tenons à féliciter les foyers qui ont connu un heureux évènement lors d'une naissance, d'un mariage, d'un baptême.

Sans oublier de mettre à l'honneur Madame Dubouch Yvonne, pour ses 100 ans en 2020 !

